



DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS

Mme, Melle, Mr :

Adresse :

Code postal : Ville :

MOTIF DEMANDE DE REMBOURSEMENT :

Date :

Déplacement :

Mission :

DIVERS MOYENS DE DEPLACEMENT (SNCF, avion, etc...)

Nature du transport	Dates	Lieu / Départ	Lieu / Arrivée	Montant €
			Totaux (1)	

DEPLACEMENT VOITURE

Nature du transport	Dates	Lieu / Départ	Lieu / Arrivée	Nb Km AR
<u>Taux kilométrique :</u> - Remboursement des frais : 0,150 € / km - Abandon des frais : 0,308 € / km			Totaux km	
			Taux au km	
			Totaux (2)	

AUTRES DEMANDES DE REMBOURSEMENTS (hôtels, péage, parking, etc ...)

Nature	Dates	Nombre	Prix unitaire	Total €
			Totaux (3)	0

TOTAL A PAYER (1)+(2)+(3)

- Joindre à la présente les originaux des pièces justificatives (convocation ou lettre de mission et ticket, billets, factures, etc ...)

- Choisir le type de remboursement (rayer la mention inutile) :

* Remboursement des frais engagés

* Abandon des frais au bénéfice de l'US Talence Badminton

(L'UST remet un reçu de don conformément au formulaire Cerfa 11580*3)

Date :

Signature du demandeur :

RESERVE A LA COMPTABILITE

Payé le :

Montant :

Mode de paiement :

Afin de déterminer quels types de frais sont remboursables, vous vous réfèrerez à la page 2 de cette annexe.

Modalités et conditions pour le remboursement des frais

REMBOURSEMENT DES FRAIS	ABANDON DES FRAIS
<u>Avantages Club :</u> Remboursement des frais de déplacement et d'hébergement pour les joueurs (ou le représentant légal pour les mineurs) selon les modalités définies dans les avantages club (voir ci-dessous).	<u>Avantages Club :</u> Abandon des frais de déplacement et d'hébergement pour les joueurs (ou le représentant légal pour les mineurs) selon les modalités définies dans les avantages club (voir ci-dessous).
<u>Interclub Régional :</u> Remboursement des frais de déplacement pour le groupe lors des rencontres hors département.	<u>Interclub Régional :</u> Abandon des frais de déplacement et d'hébergement pour le groupe lors des rencontres hors département.
<u>Compétitions Jeunes :</u> Remboursement des frais de déplacement pour toutes les compétitions jeunes (TNJ, TIJ, Top Elite, Championnat d'Aquitaine) hors département.	<u>Compétitions Jeunes :</u> Abandon des frais de déplacement et d'hébergement pour toutes les compétitions jeunes (TNJ, TIJ, Top Elite, Championnat d'Aquitaine) hors département.
<u>Membres du CA :</u> Remboursement des frais de déplacement et d'hébergement pour les membres du CA représentant le Club hors du département.	<u>Membres du CA :</u> Abandon des frais de déplacement et d'hébergement pour les membres du CA représentant le Club hors du département.

AVANTAGE JOUEURS 2023/2024

(pour la participation à des tournois seniors ou vétérans)

Meilleur classement français au 01/09/2023 (simple ou double ou mixte)	Avantage
Rang 1 à 30	1 000 €
Rang 31 à 100	650 €
Rang 101 à 300	400 €
Rang 301 à N3 minimum	250 €
R4 à R6	100 €
D7 à NC	70 €

Conditions

- Rang 1 à 30 : participer à au moins 3 séances hebdomadaires à l'académie
- Rang 31 à R6 : participer à au moins un entraînement compétiteur
- Dans tous les cas être membres d'une équipe d'interclubs
- Dans tous les cas être à jour du règlement de sa licence au 1 novembre
- Dans tous les cas faire une action de bénévolat au bénéfice du club 1 journée/an
- Entrée en cours d'année : calcul de l'aide au prorata

Modalités de remboursement

Max de 125€ par tournoi

Transmission de la feuille de frais dûment complétée avec justificatifs obligatoires

Déplacement :

- Voiture selon règle en vigueur et base google maps
- Train/Avion base tarif le moins cher

Hébergement base 35€/nuit

Restauration :

- Repas midi 15€
- Repas soir 20€